

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE CHARENTE MARITIME
COMMUNE DE RÉAUX SUR TRÈFLE
PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

Convocation du 10 avril 2026 – Transmise le 10 avril 2026 – Affichée le 10 avril 2026

Le vingt trois avril deux mil vingt six à vingt heures , le Conseil Municipal de la Commune de RÉAUX SUR TRÈFLE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Valérie RIVIERE, Maire,

Étaient présents : Mmes RIVIERE V – BONNEAU ML – KOUDAD P – PIERRE S – SARRABEZOLLES M – VLEMYNCKX V

Mrs BERTHELOT P – BROTEAU G – BROUSSARS G – DESTOUCHES R - DOUMERET F – JUHAN O – MARIAU S – PITON A – ROY G -

Absents excusés : Mmes MONNIER L –DORME F –

Absents :

Monsieur Samuel MARIAU est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance et demande l'approbation du dernier procès verbal. Celui-ci n'appelant aucune remarque est adopté à l'unanimité des membres présents.

<u>Délibération étudiée en séance</u>	<u>Objet</u>
D20260024	Vote du Compte Financier Unique 2025
D20260025	Affectation des Résultats 2025
D20260026	Vote du Budget Primitif 2026
D20260027	Vote des taxes directes locales 2026
D20260028	Délibération Avenant contrat de location d'un locataire de la commune

1- Délibération – N°D20260024 : Vote du Compte Financier Unique 2025

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme BONNEAU Marie-Line, délibérant sur le compte financier unique 2025, dressé par Mme Valérie RIVIERE, Maire, ayant quittée la salle,

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	Prévu :	567 025,13
	Réalisé :	255 081,51
	Reste à réaliser :	70 481,00
Recettes :	Prévu :	567 025,13
	Réalisé :	270 743,43
	Reste à réaliser :	18 920,00
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	Prévu :	839 881,80

	Réalisé :	732 496,46
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	839 881,80
	Réalisé :	909 531,06
Reste à réaliser :		0,00
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement :		15 661,92
Fonctionnement :		177 034,60
Résultat global :		192 696,52

2-Délibération – N°D20260025 : Affectations des Résultats 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Valérie RIVIERE, Maire, après avoir approuvée le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 le 23 avril 2026,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	4 528,20
- un excédent reporté de :	181 562,80
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	177 034,60
- un excédent d'investissement de :	15 661,92
- un déficit des restes à réaliser de :	51 561,00
Soit un besoin de financement de :	35 899,08
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	177 034,60
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	35 899,08
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	141 135,52
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	15 661,92

3-Présentation des programmes d'Investissement 2026

Madame le Maire présente au conseil municipal le programme d'investissement pour l'année 2026, le projet de la géothermie pour le chauffage de la piscine et la salle des fêtes est toujours en cours de travaux, l'installation d'un compteur d'eau au logement 8 rue de la marie à St Maurice de Tavernole, la réfection d'une toiture au 6 rue de la république à St Maurice de Tavernole, une défense incendie et le rescindement de murs.

4-Délibération - N°D202626 : Vote du Budget Primitif 2026

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Valérie RIVIERE Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

<u>Investissement</u>		
	Dépenses :	292 900,00
	Recettes :	344 461,00

<u>Fonctionnement</u>			
	Dépenses	:	826 015,52
	Recettes	:	826 015,52
	Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>			
	Dépenses	:	363 381,00 (dont 70 481,00 de RAR)
	Recettes	:	363 381,00 (dont 18 920,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>			
	Dépenses	:	826 015,52 (dont 0,00 de RAR)
	Recettes	:	826 015,52 (dont 0,00 de RAR)

5-Délibération – N°D202627 : Vote des taxes directes locales 2026

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer, pour l'année 2026, le taux des taxes directes locales. Elle indique alors qu'à compter de 2023, les communes et les EPCI à fiscalité propre retrouvent leur pouvoir de taux sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Il convient donc de fixer le taux de taxe d'habitation au titre de l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents, de voter comme suit, pour 2026, les taux des taxes locales :

- **taxe foncière sur le bâti** **32,01 % - produit attendu : 244 268 €**
- **taxe foncière sur le non bâti** **39,36 % – produit attendu : 50 578€**
- **Cotisation Foncière des Entreprises** **20,23 %- produit attendu : 10 904€**
- **taxe d'habitation** **13,77 %- produit attendu : 16 056€**
- **Total du produit attendu pour l'année 2026 :** **321 806 €**

En 2026, la Garantie Individuelle de Ressources (GIR) représentera pour la commune un prélèvement d'un montant de 31728 € (article 739221 du budget communal).

6-Délibération – N°D202628 : Délibération Avenant contrat de location d'un locataire de la commune

Madame le Maire indique que des locataires de la commune ont demandé une modification de leur contrat de location, celle-ci prendrait effet au 1^{er} mai 2026,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte leurs demande.

7-Point sur les demandes en matière d'urbanisme

2 DP / 1 PC / 2 CU

8-Questions diverses

- Saison piscine 2026, ouverture du Samedi 4 juillet 2026 au Dimanche 30 août 2026,
- Éclairage public : demande de devis pour mettre les 3 communes sous horloge astronomique comme à Réaux, demande devis pour les projecteurs du totem et devant le multiservices,
- Réunion le 5 juin 2026 pour élection des représentant pour les élections des sénateurs,
- Intrusion à la piscine et dégâts constatés
- Changement horaires de la mairie, celle-ci fermera à 17h au lieu de 17h30 à partir du lundi 4 mai 2026,
- Commission géothermie : Guillaume BROTEAU, Marie-Line BONNEAU, Fabien DOUMERET, Patrick BERTHELOT, Sylvie Pierre et François FERCHAUD,

- Les délégués du SIVOS Meux-Reaux sur Trèfle se sont réunis et ont élu leurs représentants Mme Sylvie Pierre est la Présidente,
- Le site internet a été repris par la nouvelle commission,
- Au petit panier d'Audrey a invité les élus à venir faire une visite le Dimanche 3 mai 2026,
- Demande de feu rouge au département à M DUBOIS, pour la traversée du bourg de Réaux,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Secrétaire de séance,

Samuel MARIAU



Madame Le Maire

Valérie RIVIERE

